



Nitaskinan, le 2 novembre 2021

Par courriel

Premier ministre François Legault
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le Premier ministre,

Le 23 mars 2021, le Chef Paul-Émile Ottawa, du Conseil des Atikamekw de Manawan, écrivait aux ministres Pierre Dufour, Jonatan Julien et Ian Lafrenière sur la nécessité de décréter un moratoire sur les coupes forestières exercées sur nos terres ancestrales, suivant l'appel des Chefs de territoires de Manawan et dont la lettre vous est partagée en annexe. Pour seule réponse, nous avons reçu un accusé de réception, au contenu vraisemblablement automatisé.

Ces coupes forestières sont abusives, démesurées et faites sans égard à nos droits. Les aménagements forestiers sont insensibles à notre mode de vie et notre capacité d'exercer nos activités traditionnelles. Cette pratique qui va à l'encontre de nos droits doit cesser immédiatement.

Sur le Nitaskinan, les compensations versées par les compagnies forestières à notre communauté sont bien en deçà de la moyenne qui s'établit dans le reste du Canada. Nous restons loin d'une contrepartie juste et équitable, malgré les tentatives de compenser certains chefs de territoire par le déneigement de quelques accès forestiers et la fourniture de bois de chauffage.

La pauvreté n'est pas un phénomène naturel : l'application de nos droits inhérents pour retrouver les assises d'une économie traditionnelle est fondamentale, un fait que la Commission royale sur les peuples autochtones reconnaissait déjà il y a 35 ans et que la Cour suprême a confirmé au travers de jugements répétés en faveur d'un exercice absolu de nos droits traditionnels.

Nous exigeons aujourd'hui le développement d'une nouvelle relation entre le gouvernement, l'industrie et nous. Il faut un appel à l'industrie forestière pour prendre en considération ce qui convient de nommer une dépossession et d'avancer vers un équilibre des intérêts économiques plus juste et plus équitable.

Les ententes qui ont été convenues en Colombie-Britannique avec les premières Nations [Boston Bar](#), [Ditidaht](#) et [Comox](#) comptent parmi les exemples d'une progression des relations

.../...

de nation à nation, en plus de donner une nouvelle dimension aux politiques de développement durable.

Nous sommes aujourd'hui devant l'obligation d'imposer un moratoire sur les coupes forestières.

Nous vous prions, monsieur le Premier ministre, de recevoir nos salutations.



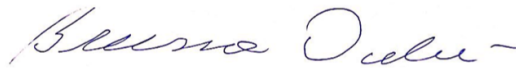
Constant Awashish
Grand Chef de la Nation Atikamekw



Paul-Émile Ottawa
Chef de Manawan



Aurèle Dubé
Chef de territoire



Bruno Dubé
Chef de territoire



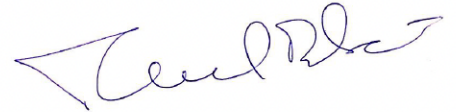
Henri Dubé
Chef de territoire



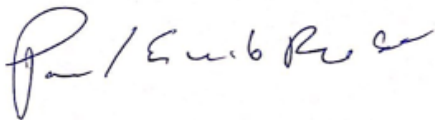
Isidore Dubé
Chef de territoire



Jean-Jacques Dubé
Chef de territoire




Paul Dubé
Chef de territoire



Paul-Émile Dubé
Chef de territoire




Armand Echaquan
Chef de territoire



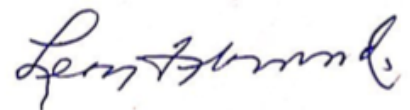
Robert Echaquan
Chef de territoire



Denis Flamand
Chef de territoire

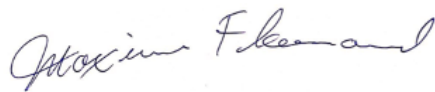


Jean-Guy Flamand
Chef de territoire

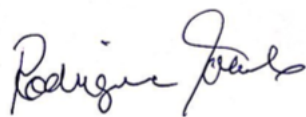


Léon Flamand
Chef de territoire

.....



Maxime Flamand
Chef de territoire



Rodrigue Jacob
Chef de territoire



Gaston Moar
Chef de territoire

Garry Moar,
pour Hervé Moar.

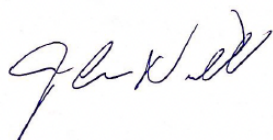
Hervé Moar
Chef de territoire



Jean-Pierre Moar
Chef de territoire



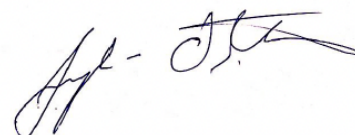
Paul Nequado
Chef de territoire



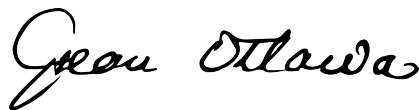
Jean-Louis Névashish
Chef de territoire



Michel Névashish
Chef de territoire



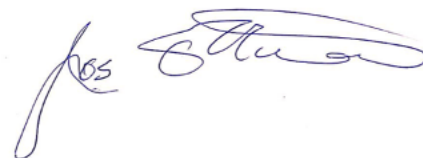
Jacquelin Ottawa
Chef de territoire



Jean Ottawa
Chef de territoire



Jean-Yves Ottawa
Chef de territoire



Joseph Ottawa
Chef de territoire



Mario Ottawa
Chef de territoire



Paul-Émile Ottawa
Chef de territoire



Almas Petiquay
Chef de territoire



Basil Petiquay
Chef de territoire

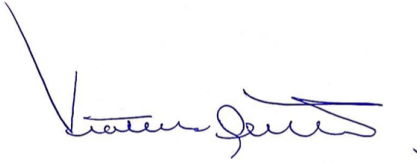


Alain D. Quitich
Chef de territoire



Léo Quitish
Chef de territoire

.../...



Viateur Quitish
Chef de territoire

c. c. :

Monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Monsieur Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones

Monsieur Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Manawan, le 16 février 2021

Aux élues et élus du Conseil des Atikamekw de Manawan

Objet: Moratoire sur les coupes forestières

Kwei okimaw, kwei okimacak,

Nous, les Chefs de territoire, vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part d'une situation inacceptable. Depuis plusieurs années déjà, les compagnies forestières procèdent à des coupes massives sans aucun respect de nos droits. Ces compagnies nous offrent des compensations ridicules (bois de chauffage, bois de constructions et déneigement de chemins, etc.) alors qu'elles font des millions de dollars sur le territoire Atikamekw. Nous croyons également que le gouvernement du Québec est de connivence avec elles.

Ce territoire est à la base de notre économie traditionnelle, celle de la chasse, de la pêche et de la cueillette de petits fruits. Ce territoire nourrit nos familles depuis des temps immémoriaux, c'est notre garde-manger. Il nous offre également la médecine dont nous avons besoin pour soigner nos membres et il fut même un temps où il nous donnait le nécessaire requis pour nous vêtir. L'exploitation de nos ressources sans compensation juste et équitable, et ce, au détriment de la destruction de notre économie traditionnelle et par conséquent, de notre mode de vie, est inadmissible.

Notre participation doit à l'avenir être une obligation pour tout projet de développement sur notre territoire.

Nous demandons donc au conseil d'intervenir et de nous aider par un appui politique. Nous devons intervenir tous ensemble auprès du gouvernement du Québec afin qu'un moratoire soit imposé sur les coupes forestières sur notre territoire. Ce moratoire nous permettra de trouver des solutions qui feront en sorte que nos droits soient respectés et que nous serons compensés de manière juste et équitable.

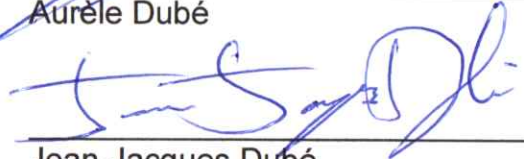
Nous souhaitons que le Conseil des Atikamekw de Manawan prenne acte de notre demande et se joigne à nos efforts par l'adoption d'une résolution d'appui en ce sens.

Nous vous remercions de votre collaboration et sommes disposés à discuter avec vous.

Les Chefs de territoire,


Aurèle Dubé


Bruno Dubé


Jean-Jacques Dubé


Henri Dubé


Paul Dubé


Paul-Émile Dubé


Isidore Dubé


Armand Echaquan


Jean-Yves Ottawa


Paul Néquado


Denis Flamand



Jean-Guy Flamand


Maxime Flamand


Sauterre Flamand



Léon Flamand

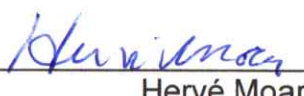

Rodrigue Jacob


Gaston Moar


Jean-Pierre Moar

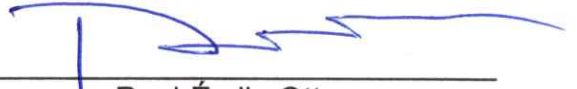

Jean-Louis Nêwashish



Léo Quitich

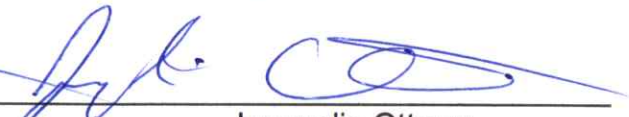

Hervé Moar

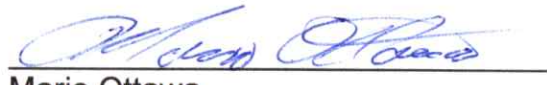

Michel Névashish

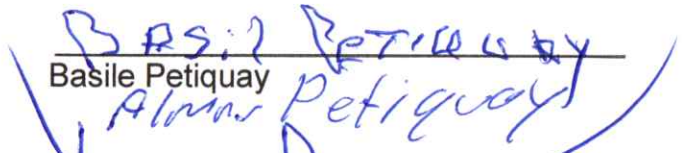
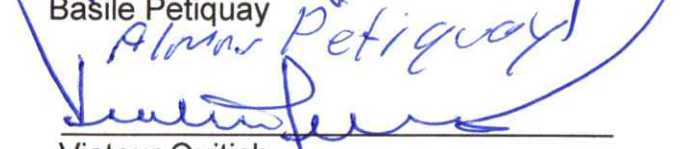
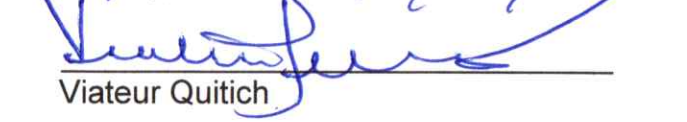

Jean Ottawa /

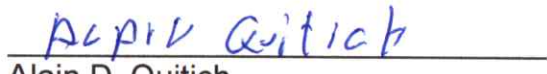

Paul-Émile Ottawa


Joseph Ottawa /


Jacquelin Ottawa


Mario Ottawa


Basile Petiquay

Almar Petiquay

Viateur Quitich


Alain D. Quitich